



## **Prise de position du GPUE sur la résistance aux antimicrobiens**

# Messages clés

Les pharmaciens d'officine jouent un rôle clé dans la gestion des antimicrobiens, notamment en prodiguant des conseils sur les points suivants  
l'utilisation prudente d'antibiotiques et d'autres antimicrobiens, ainsi que leur élimination correcte.

La révision de la législation pharmaceutique générale offre l'occasion de renforcer les programmes de gestion des antimicrobiens.

Les pharmacies peuvent être utilisées comme des lieux de soins pour des campagnes de santé publique efficaces sur la résistance aux antimicrobiens (RAM).

Les pharmaciens sont des professionnels de la santé qualifiés pour effectuer des tests au point de service afin de dépister les signes précoces de maladies infectieuses et de différencier les infections virales des infections bactériennes.

Les pharmaciens d'officine ont montré que le réseau de pharmacies réparties sur le territoire offre des services de dépistage très accessibles à la population pendant la pandémie de COVID-19 (dans au moins 12 pays).<sup>1</sup>

Les pharmaciens d'officine jouent un rôle fondamental dans la vaccination en pharmacie, qui constitue un outil précieux dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

Les itinéraires cliniques intégrés disponibles dans certains pays ont montré des résultats positifs dans la distribution d'antimicrobiens basée sur un protocole, à la suite d'un test effectué à la pharmacie.

L'accès des pharmaciens d'officine aux dossiers médicaux électroniques peut être utilisé pour renforcer les systèmes d'alerte précoce concernant les pénuries de médicaments.  
des antimicrobiens.

<sup>1</sup> (Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Estonie, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Royaume-Uni) - PGEU 2022.

# 1. Introduction



Selon l'Organisation mondiale de la santé, on parle de **résistance aux antimicrobiens** (ci-après "**RAM**") lorsque des bactéries, des virus, des champignons et des parasites se modifient au fil du temps et ne répondent plus aux médicaments, ce qui rend les infections plus difficiles à traiter et augmente le risque de propagation de la maladie, de maladie grave et de décès. En raison du développement des résistances, les antibiotiques et autres médicaments antimicrobiens deviennent inefficaces et les infections deviennent de plus en plus difficiles, voire impossibles à traiter.

L'émergence et l'augmentation constante de microbes résistants aux traitements antimicrobiens sont devenues un problème de santé publique mondial qui menace le traitement efficace des maladies infectieuses. Le rapport O'Neill de 2016 a estimé que, d'ici à 2050, jusqu'à 10 millions de vies par an et un montant cumulé de 100 000 milliards de dollars américains de production économique sont menacés si nous ne trouvons pas de solutions proactives pour ralentir l'augmentation de la RAM<sup>2</sup> Plus récemment, **le fardeau mondial associé aux infections résistantes aux médicaments en 2019 était estimé à 4,95 millions de décès, dont 1,27 million de décès directement attribuables à la résistance aux médicaments. En d'autres termes, si toutes les infections résistantes étaient remplacées par aucune infection, près de 5 millions de décès auraient pu être évités en 2019, tandis que si toutes les infections résistantes aux médicaments étaient remplacées par des infections sensibles aux médicaments, 1,27 million de décès auraient pu être évités.**<sup>3</sup> Selon le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), 35 000 citoyens de l'UE/EEE meurent chaque année d'infections dues à des bactéries résistantes aux antibiotiques.<sup>4</sup> Cela représente un coût annuel de plus de 1,5 milliard d'euros pour les systèmes de santé de l'UE en termes de dépenses de soins de santé et de pertes de productivité.<sup>5</sup>

**En raison de la nature transfrontalière du phénomène de la RAM, les pharmaciens d'officine européens estiment que l'Union européenne (UE) a une responsabilité particulière dans la mise en place d'une réponse multisectorielle pour lutter efficacement contre cette urgence de santé publique, en mettant en pratique les efforts de l'Union européenne de la santé. L'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour lutter contre ce phénomène croissant ont eu lieu au niveau national, et il est nécessaire de poursuivre l'engagement des parties prenantes pour enrayer ce que l'on appelle la "pandémie silencieuse".**

<sup>2</sup> Lutter contre les infections résistantes aux médicaments dans le monde : rapport final et recommandations. Examen de la résistance aux antimicrobiens présidé par Jim O'Neill, mai 2016.

<sup>3</sup> Collaborateurs sur la résistance aux antimicrobiens. Charge mondiale de la résistance bactérienne aux antimicrobiens en 2019 : une analyse systématique. Lancet. 2022 Feb

<sup>4</sup> Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (<https://www.ecdc.europa.eu/en>)

<sup>5</sup> Eurobaromètre spécial 522 - Résistance aux antimicrobiens février-mars 2022 (<https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2632>)

La réduction de la pollution pharmaceutique est un élément clé de l'atténuation de la résistance aux antimicrobiens dans l'environnement. Les **pharmaciens d'officine européens encouragent le développement et la mise en œuvre d'une élimination adéquate des antimicrobiens périmés ou inutilisés, y compris par le biais de programmes d'élimination et de collecte menés par les pharmacies.** Le soutien à ces programmes est essentiel pour empêcher l'utilisation ou la réutilisation inappropriée de ces médicaments.

Les pharmaciens d'officine jouent un rôle essentiel dans la prévention des infections et la promotion de la gestion des produits antimicrobiens par le biais d'un large éventail de services professionnels. Ils assurent la prévention, le dépistage, l'orientation, l'élimination et le traitement en pharmacie et s'efforcent constamment d'améliorer la qualité et d'innover dans la pratique pharmaceutique.<sup>6</sup>



Bien que les **pharmacies** soient le lieu où se déroulent la plupart des consultations avec les patients sur l'utilisation prudente des antibiotiques et autres antimicrobiens, plusieurs **pays européens manquent encore d'implication structurelle et de soutien des pharmaciens d'officine dans les plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens** et dans l'élaboration de politiques visant à lutter efficacement contre cette situation d'urgence en matière de santé publique.



<sup>6</sup>La contribution de la pharmacie communautaire à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM) - Document de bonnes pratiques du PGEU sur la RAM

Les vaccins constituent un outil rentable et puissant pour prévenir les maladies transmissibles, tout en ayant le potentiel de limiter la propagation des infections liées à la résistance aux antimicrobiens et de réduire l'utilisation des antimicrobiens. La vaccination est une mesure préventive cruciale, qui réduit la dépendance globale aux antimicrobiens en prévenant les maladies infectieuses.

L'utilisation des vaccins doit être encouragée, ainsi que le développement de nouveaux vaccins, en augmentant la disponibilité et en éliminant les obstacles à l'accès aux vaccins - par exemple par le biais de programmes de vaccination basés sur les médicaments.



L'utilisation d'antibiotiques en santé humaine et vétérinaire étant associée à l'émergence de la RAM, il est essentiel que les antibiotiques soient **prescrits et délivrés de manière responsable et qu'ils soient utilisés correctement.**

Le non-respect des traitements antibiotiques peut entraîner une RAM, car des doses sous-optimales d'antibiotiques peuvent entraîner une exposition insuffisante aux antibiotiques pour éradiquer les bactéries infectieuses et potentiellement créer un environnement propice à la résistance aux antibiotiques.

**Des données récentes ont également montré que des traitements plus longs que nécessaire peuvent également entraîner une résistance.** Par conséquent, il est essentiel de comprendre l'utilisation correcte des antibiotiques et les raisons d'une mauvaise observance des thérapies antibiotiques (par exemple, les régimes comportant plusieurs doses quotidiennes) pour contrôler le phénomène croissant de la résistance aux antimicrobiens.

En outre, la rationalisation de la consommation d'antimicrobiens, tout en **améliorant la sensibilisation du public aux antimicrobiens et à la résistance aux antimicrobiens, sont des étapes cruciales pour atteindre un niveau élevé de protection de la santé humaine dans l'UE.**

Dans le même temps, les **efforts doivent se concentrer sur le développement de nouveaux antimicrobiens** tout en préservant la disponibilité continue des thérapies existantes afin de fournir aux professionnels de la santé des options thérapeutiques suffisantes pour traiter les infections de manière responsable.

**Malgré l'existence du logo commun de l'UE destiné à aider les patients à identifier les pharmacies en ligne opérant légalement, on sait que l'achat d'antimicrobiens sans ordonnance auprès de sources illégales en ligne reste un problème très répandu qui n'a pas encore été résolu, et qu'il est nécessaire de renforcer l'application de la législation et les poursuites judiciaires à l'encontre des plateformes en ligne illégales.**

## 2. Le rôle des pharmaciens de la Communauté européenne dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens

Un rapport récent montre que les Européens considèrent les pharmaciens, au même titre que les médecins, comme les sources d'information les plus fiables en ce qui concerne les antibiotiques. Ils sont donc bien placés pour éduquer les citoyens qui sont moins bien informés sur les antibiotiques et autres antimicrobiens, et qui sont donc plus susceptibles d'utiliser ces médicaments.<sup>8</sup>

Des données récentes montrent que dans **24 États membres**, ce sont les pharmacies qui sont le plus souvent citées lorsqu'on demande aux personnes interrogées quelles sont les principales sources d'informations fiables sur les antibiotiques :



Les pharmacies sont la troisième source la plus citée dans les pays suivants : Danemark (**44%**), Suède (**42%**), Roumanie (**23%**).

**Les pharmaciens d'officine contribuent de multiples façons à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens** en Europe. Le PGEU recueille périodiquement les meilleures pratiques de ses membres en ce qui concerne la mise en œuvre de services pharmaceutiques à valeur ajoutée pour les patients, dont certaines sont décrites ci-dessous.

### Les services de pharmacie sont des interventions de santé publique en :

- Promotion de la santé
- Prévention des maladies
- Gestion des maladies/médicaments

Ces services sont fournis par les pharmaciens aux patients dans le cadre de la pharmacie communautaire, dans le but de prévenir les maladies, de promouvoir la santé et de prolonger la vie, ce qui va au-delà, mais n'exclut pas nécessairement, le rôle de fournisseur de médicaments.

### Les pharmaciens d'officine ont montré que le réseau de pharmacies réparties sur l'ensemble du territoire offre des services de dépistage très accessibles à la population

- En particulier pendant la pandémie de COVID-19 dans au moins 12 pays (Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Estonie, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Royaume-Uni).
- Les pharmacies d'officine ont souvent proposé des services de dépistage pour plusieurs affections courantes, en particulier pendant la pandémie de COVID-19.
- En outre, des services de dépistage permettant de distinguer les infections bactériennes et virales sont également disponibles dans certains pays et fournissent des systèmes de référencement pour les patients.

### 3. Exemples de contribution des membres du PGEU à la lutte contre la RAM



#### Espagne

Après avoir consulté le patient, les pharmaciens suivent un protocole de délivrance et de traitement des affections mineures lorsqu'ils évaluent le problème de santé du patient et renvoient au médecin si nécessaire.

Certains médicaments en vente libre peuvent être délivrés dans le cadre de ce protocole pour les affections mineures afin de soulager les symptômes des patients. Dans certains cas, cela peut suffire (évitant ainsi la délivrance hypothétique d'un antibiotique et l'apparition de la RAM), dans d'autres cas, le patient est directement orienté vers le médecin sur la base des symptômes que les pharmaciens constatent à la pharmacie. Dans tous les cas, le pharmacien procède à une évaluation. En l'absence de prescription, aucun antibiotique n'est délivré.

En février 2018, le Conseil général pharmaceutique d'Espagne (CGCOF) a signé un accord de collaboration avec l'Agence espagnole des médicaments (AEMPS) visant à promouvoir l'utilisation responsable des antibiotiques et à lutter ainsi contre la résistance aux antimicrobiens.

Cet accord prévoit la possibilité de collaborer à l'échange d'informations d'intérêt et de développer conjointement des activités scientifiques et techniques qui favorisent une information objective et rigoureuse sur les médicaments et contribuent à leur utilisation plus responsable. L'AEMPS et le CGCOF collaborent à l'élaboration d'actions dans le cadre du plan national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, y compris des campagnes d'éducation à la santé.

Les résultats de cette collaboration incluent le développement d'une campagne d'information auprès de la population, menée en 2021, dans laquelle une série de messages ont été transmis par les pharmacies officinales pour réduire la consommation de médicaments et optimiser leur utilisation rationnelle, en utilisant du matériel développé conjointement par les deux institutions.

## Suède

Le service de tests de diagnostic rapide pour les infections à streptocoques du groupe A faisait partie de la collaboration entre les pharmacies et les fournisseurs de soins de santé numériques ("e-doctors"), dans le cadre de laquelle les tests pouvaient être effectués par des pharmaciens dans les pharmacies d'officine, dans le cadre d'une téléconsultation avec un médecin.

Les modèles de collaboration comprennent actuellement l'existence d'une "mini-clinique de médecins" située dans les locaux de la pharmacie et dont le personnel est principalement composé d'infirmières.

Les infirmières peuvent fournir des services de santé, y compris des vaccins, et peuvent également organiser des réunions vidéo avec un médecin.

Les pharmaciens fournissent une assistance en cas de besoin de conseils pharmaceutiques.

## Irlande

En Irlande, les pharmacies proposent des tests sur le lieu de soins pour aider à différencier les infections virales et bactériennes. Les tests de la protéine C-réactive (infection générale) et du streptocoque bêta-hémolytique du groupe A (mal de gorge spécifique) sont disponibles pour l'identification précoce des infections bactériennes.

Le service comprend une évaluation des symptômes cliniques (critères Centor ou score FEVERPAIN), suivie d'un test de dépistage de l'infection à streptocoque A. Dans les cas d'infections virales, il est recommandé d'administrer des médicaments en vente libre. En cas d'infection bactérienne identifiée, les patients sont orientés vers un médecin.

Les pharmaciens sont structurellement impliqués et participent aux audits locaux ou nationaux d'amélioration de la qualité de l'utilisation des antimicrobiens. Parmi les exemples de travaux nationaux, citons la durée de l'antibioprophylaxie chirurgicale, l'examen de la prophylaxie des infections urinaires, l'examen de la prophylaxie par l'azithromycine, entre autres.

Au niveau local, les pharmaciens contrôlent l'utilisation des antimicrobiens dans les établissements de soins résidentiels et fournissent un retour d'information et des rapports.

## Serbie

Depuis janvier 2022, les pharmaciens fournissent un service standardisé lors de la délivrance d'antibiotiques.

Ce service comprend des informations orales et écrites sur la posologie, l'administration, la durée du traitement, les interactions et les effets indésirables, entre autres.

Actuellement, 570 maîtres en pharmacie issus de 400 pharmacies publiques réparties sur l'ensemble du territoire de la République de Serbie participent à un programme spécial lié à la résistance aux antimicrobiens.

Jusqu'à présent, 297 pharmaciens ont satisfait aux critères appropriés concernant le nombre de services fournis et ont obtenu le titre de conseiller en antibiotiques, et plus de 100 services fournis ont été enregistrés par le biais de la demande de services pharmaceutiques pour les services pharmaceutiques.



## France

En France, les pharmaciens sont autorisés à effectuer un test de diagnostic rapide (TDR) oropharyngé de l'infection à streptocoque du groupe A (qui provoque une pharyngite aiguë / une infection des voies respiratoires supérieures). Le service doit avoir lieu dans une pharmacie et être effectué par un pharmacien.

Les pharmaciens d'officine sont autorisés à effectuer des TDR pour lutter contre la résistance aux antibiotiques et simplifier les soins aux patients. Une formation obligatoire pour les pharmaciens d'officine réalisant le TDR est requise, dispensée par un organisme de formation indépendant des entreprises fabriquant ou distribuant des produits de santé.

Les pharmaciens identifient les patients répondant à un critère d'inclusion : le patient se présente spontanément à la pharmacie avec des symptômes évoquant une pharyngite aiguë, sans consultation médicale préalable ; ou le patient est adressé par le médecin à la pharmacie avec une ordonnance pour la délivrance conditionnelle d'antibiotiques pour l'infection bactérienne streptococcique du groupe A suspectée.

En cas de résultat positif, les pharmaciens sont en mesure de délivrer l'antibiotique adéquat et de fournir des soins pharmaceutiques dans des conditions spécifiques.

De même, les pharmaciens peuvent désormais proposer un test en cas d'infection urinaire et, uniquement si le test est positif, délivrer l'antibiotique adéquat. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une pratique courante des pharmaciens français visant à sensibiliser le public à l'[utilisation rationnelle des antibiotiques](#), à l'[importance de la vaccination](#) et à la [collecte des médicaments non utilisés en pharmacie](#), le tout soutenu par du matériel d'information destiné aux patients, notamment des dépliants, des présentoirs et des vidéoclips appelés "Minute de santé publique".

## Portugal

Au Portugal, les pharmaciens de certaines pharmacies sont en mesure d'effectuer différents TDR pouvant indiquer des infections bactériennes et d'assurer un suivi par des mesures appropriées.

Les infections urinaires non compliquées peuvent être dépistées dans les pharmacies d'officine au moyen d'un simple test de diagnostic rapide. En fonction du résultat du test, les pharmaciens sont en mesure de prodiguer des soins et des conseils pharmaceutiques en cas de résultat négatif ou de recommander une visite chez le médecin en cas de résultat positif.

Les infections oropharyngées aiguës causées par des streptocoques du groupe A peuvent être testées dans les pharmacies d'officine. Lors de la réalisation d'un test de diagnostic rapide, les pharmaciens enregistrent le résultat du test dans le logiciel de la pharmacie. En cas de résultat positif, le pharmacien consulte le médecin. Si le résultat est négatif, les pharmaciens fournissent des conseils et des soins pharmaceutiques.

En outre, le système national de prescription électronique offre une approche normalisée et efficace de la prescription des médicaments, garantissant une utilisation appropriée et réfléchie des antibiotiques.

Au Portugal, environ 77 % des pharmacies emploient des pharmaciens qualifiés pour administrer des vaccins (la vaccination en pharmacie date de 2008 dans ce pays).

## 4. Recommandations politiques

Le PGEU appelle les décideurs politiques, au niveau national et européen, à agir pour réduire la résistance aux antimicrobiens en soutenant la mise en œuvre des recommandations politiques suivantes :

### Pratique de la pharmacie

- **Développer et récompenser les services de pharmacie communautaire visant à l'orientation et à la prescription**, l'utilisation et l'élimination **rationnelles** des antibiotiques, garantissant ainsi un soutien adéquat aux patients afin de contribuer à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans les soins primaires.
- **Soutenir le développement de la pratique pharmaceutique** par une rémunération adéquate des services pharmaceutiques visant à effectuer en temps utile des tests de dépistage des infections microbiennes au point de service.
- **Développer de nouveaux services et protocoles pharmaceutiques sur la gestion responsable des affections courantes**, afin d'éviter les visites inutiles chez le médecin et d'alléger la pression dans les salles d'urgence.
- **Développer les services de vaccination en pharmacie**, afin d'éliminer les obstacles à l'accès à la vaccination, en mettant l'accent sur la prévention intégrée des infections et la promotion de la santé.
- **Renforcer l'éducation et la formation des étudiants en pharmacie et les programmes de développement professionnel continu** sur la résistance aux antimicrobiens et la prévention des infections dans le cadre d'une approche "Une seule santé".
- **Mettre en œuvre, réviser et maintenir les mesures de prévention et de contrôle des infections dans le cadre communautaire** en vue de limiter la propagation d'agents résistants aux antimicrobiens par le biais de programmes de formation appropriés pour les pharmaciens d'officine.
- **Veiller à ce que les programmes d'élimination et de collecte mis en œuvre par les pharmacies, le cas échéant, soient financés de manière appropriée.**



### Éviter et gérer les pénuries de médicaments antimicrobiens

- **Introduire des mesures au niveau national accordant une plus grande flexibilité aux pharmaciens d'officine** à trouver des alternatives appropriées lorsqu'un médicament n'est pas disponible.
- **Garantir la sécurité de l'approvisionnement en antimicrobiens existants**, grâce à un approvisionnement adéquat et en temps voulu en médicaments antimicrobiens, y compris par des systèmes de stockage dynamiques au niveau national et européen.
- **Lutter contre les ventes en ligne d'antimicrobiens** en dehors de l'UE en encourageant l'utilisation de pharmacies en dur et en assurant une meilleure promotion du logo commun de l'UE pour les pharmacies en ligne.



## Prescription et conditionnement

- **Promouvoir les changements législatifs nécessaires et l'adaptation des normes de pratique** afin que les prescriptions de médicaments antimicrobiens précisent toujours clairement l'indication.
- **Rationaliser et harmoniser la prescription et la délivrance d'antimicrobiens** dans des conditionnements adaptés à la durée du traitement.
- **Promouvoir l'utilisation responsable et rationnelle des antimicrobiens** par des campagnes de promotion de la santé dans les pharmacies d'officine.



## Communication

- **Mettre en œuvre l'utilisation de dossiers médicaux électroniques et/ou de dossiers de médication partagés**, notamment par l'intermédiaire de l'espace européen des données de santé, y compris l'accès des pharmaciens aux dossiers médicaux électroniques.
- **Mettre en œuvre, au niveau de l'UE, la prescription et la délivrance électroniques afin de faciliter la collecte de données** sur la prescription et la délivrance d'antimicrobiens chez l'homme, ce qui permettra de surveiller correctement l'utilisation des antimicrobiens.
- **Continuer à impliquer et à soutenir les pharmaciens d'officine dans les plans d'action sur la résistance aux antimicrobiens** élaborés aux niveaux européen, national, régional et local.
- **Renforcer la collaboration et la communication entre les pharmaciens d'officine et les prescripteurs, ainsi qu'avec les autres professionnels de la santé, les autorités de réglementation, l'industrie, les patients et le public dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens**, en particulier pour que les pharmaciens d'officine soient davantage utilisés pour sensibiliser à la vaccination et améliorer l'accès à celle-ci.



## L'innovation

- **Construire de nouveaux modèles commerciaux/incitatifs susceptibles de stimuler le développement de nouveaux antibiotiques**, notamment par le biais d'incitations de type "push" et "pull", de partenariats public-privé, de financements pour les entreprises de recherche en phase de démarrage et d'une mise à l'échelle appropriée.

Groupe pharmaceutique de l'Union européenne

Rue du Luxembourg 19, 1000 Bruxelles, Belgique T

: +32 (0)2 238 08 18

Numéro de registre de transparence : 00086317186-42

